

Paris, le 3 mars 2023

L'ADEPALE SALUE UN PLAN HISTORIQUE EN FAVEUR DES PME ET ETI AGROALIMENTAIRES

A l'occasion du Comité Stratégique de la Filière agroalimentaire, qui s'est tenu ce vendredi 3 mars au SIA, les ministres Roland Lescure et Marc Fesneau ont dévoilé les grands axes d'un plan de soutien aux industries agroalimentaires. L'ADEPALE, association des PME et ETI alimentaires transformateurs en France, salue le lancement de ce plan historique, très attendu dans un contexte particulièrement compliqué pour la filière.

La création d'un fonds d'investissement public-privé et la mise en place de soutiens à la modernisation et à la robotisation, demandes de longue date de l'ADEPALE, vont permettre de gagner en compétitivité et d'accélérer la transition écologique du secteur.

Les PME et ETI de l'agroalimentaire font face à une succession de crises récentes (covid, guerre en Ukraine, aléas climatiques, influenza aviaire...), à l'explosion des coûts de production liée notamment à la crise énergétique, aux effets du changement climatique, à la raréfaction de la ressource en eau.

Dans le cadre de la concertation lancée par le gouvernement, l'ADEPALE avait souligné que la faiblesse des marges des entreprises agroalimentaires, et en particulier des PME et ETI qui la composent, ne leur permet pas de réaliser les investissements nécessaires pour faire face et s'adapter à ces évolutions majeures. Ces PME et ETI sont pourtant essentielles à la chaîne alimentaire, à l'emploi et à l'aménagement du territoire.

Les mesures du plan dédiées aux PME et ETI agroalimentaires présenté par le Gouvernement ouvrent la voie à une meilleure prise en compte des spécificités des PME et ETI françaises dans les politiques publiques et particulièrement dans le prochain contrat stratégique de filière.

L'État peut compter sur l'ADEPALE, qui rejoint le comité stratégique de filière, dans la mise en œuvre du plan pour qu'il soit le plus opérationnel et le plus efficace possible pour nos PME et ETI, et plus globalement dans les prochaines discussions autour du projet de loi « *Industrie Vertes* ».

Jérôme Foucault a déclaré lors de ce comité : « *Nous nous réjouissons de l'élargissement de la représentativité des PME et des ETI au sein de la gouvernance du comité stratégique de la filière agroalimentaire. Avec plus de 3 000 entreprises représentant 56% du chiffres d'affaires (110 milliards d'euros) et 63% de l'emploi (275 000 salariés) de l'industrie agroalimentaire française, les PME et ETI françaises ont besoin que ce nouvel élan se confirme dans le temps !* »

Les grands axes du plan de soutien aux industries agroalimentaires :

- Un soutien de court terme en trésorerie, via un report des charges sociales et fiscales
- La création d'un fonds public-privé, abondé à hauteur de 500 M€ pour accompagner la consolidation de la filière, la croissance des PME agroalimentaires et la transition écologique du secteur
- Des aides à la modernisation et à la robotisation de l'IAA via France 2030
- L'ouverture aux coopératives des dispositifs de soutien à la décarbonation
- Un dispositif « Booster industrie agroalimentaire » pour soutenir l'export

À propos de l'ADEPALE, association des PME et ETI alimentaires transformateurs en France.

Au cœur de la chaîne alimentaire française, les plus de 3 000 PME et ETI représentent 56% du chiffre d'affaires (110 milliards d'euros) et 63% de l'emploi (275 000 salariés) de l'industrie agroalimentaire française. Aux côtés de quelques grands groupes, ces PME et ETI font vivre le tissu économique local par leur dynamisme et s'inscrivent dans la vie quotidienne des Français à travers des produits et des marques emblématiques bien connues et appréciées des consommateurs.

www.adepale.org

